

AVIS AUX PORTEURS

Objet : Changement de dénomination du fonds KALINA TRANSITION ECOLOGIQUE

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du fonds KALINA TRANSITION ECOLOGIQUE géré par Myria Asset Management nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons que Myria Asset Management a décidé de procéder au changement de dénomination de votre fonds qui deviendra **JSS KALINA TRANSITION ECOLOGIQUE**.

Cette modification ne constitue pas une mutation et ne requiert pas un agrément AMF.

Cette modification interviendra le 1^{er} avril 2026.

Les autres caractéristiques de votre fonds demeurent inchangées. Ce changement n'implique aucune démarche spécifique de votre part et n'a aucun impact sur votre fonds que ce soit en termes d'objectif de gestion ou de profil rendement/risque.

La documentation réglementaire du fonds actualisée en conséquence sera disponible sur le site internet www.myria-am.com à compter du 1^{er} avril 2026.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Myria Asset Management